

jolie publication des élèves du petit séminaire de Québec, interrompue depuis si longtemps, avec ses deux épigraphes : " Je suis chose légère et vais de fleur en fleur," et " Forsan et hæc olim meminisse juvabit." Hélas, oui! *Meminisse juvabit!* Et c'est tout ce qu'il nous reste de ces charmantes années de la jeunesse où l'on pourrait être si heureux si l'on voulait seulement s'apercevoir qu'on l'est! Mais il entre dans notre pauvre nature humaine de n'apprécier le bonheur que lorsqu'il est perdu sans retour. Les six volumes de l'ancienne *Abeille*, contiennent une foule de renseignements précieux qui nous ont été de la plus grande utilité pour la rédaction des articles sur l'*Université Laval*, publiés dans notre journal anglais. A ce propos, nous désirerions beaucoup posséder, dans la bibliothèque du département, une collection complète de cet intéressant recueil. Quelqu'un ne nous fera-t-il point ce cadeau?

Montréal, janvier 1859.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial de Montréal, 16 pages in-4, format de notre journal, paraissant tous les quinze jours. Prix, \$2 par année. Ces annales de l'*Œuvre des Bons Livres* contiendront, outre des comptes-rendus des lectures faites sous les auspices de cette institution, des morceaux de littérature, anecdotes édifiantes, nouvelles littéraires, etc. C'est une véritable concurrence à notre œuvre; mais nous l'acceptons de grand cœur et nous lui souhaitons surtout des *finances plus prospères que les nôtres*. Nous avons, du reste, appelé de tous nos vœux une publication de ce genre afin de conserver une foule d'écrits précieux, qui, autrement, seraient restés inédits ou perdus dans les colonnes de la presse politique.

Petite Revue Mensuelle.

Une année qui finit, une année qui commence, quel joli thème pour des réflexions philosophiques, poétiques, religieuses et sentimentales, s'il n'avait pas précisément le malheur d'être presque aussi vieux que le monde!

M. Gaillardet, dans sa spirituelle correspondance du *Courrier des Etats-Unis*, assure que l'année 1858, commencée par un crime de la démocratie, crime qui était en même temps une faute immense, vient de se terminer par un faux-pas de la monarchie : le procès-Montalembert. La presse de Londres, qui avait d'abord jeté feu et flammes contre l'Empereur pour avoir laissé intenter le procès, l'accuse maintenant de faiblesse pour s'être trop hâté de gracier l'illustre condamné. En vérité, le *Times*, et son copiste l'*Illustrated London News*, sont bien difficiles à contenter; et leurs reproches rappelleraient assez la querelle de Messire Loup, si leur adversaire était un peu plus agneau; mais c'est là son moindre défaut.

La cour d'appel a diminué les pénalités portées par le tribunal de police et donné gain de cause à la défense sur un des chefs d'accusation, puis une seconde grâce ajoutée à la première, à laquelle il avait voulu se soustraire en interjetant appel, est venu faire, définitivement, du comte de Montalembert l'obligé de l'Empereur. Il est vrai qu'il pourrait peut-être répondre comme cette dame légitimiste à qui l'on reprochait de ne point favoriser la souscription-Lamartine. Savez-vous bien, lui disait-on, que c'est cet homme qui vous a sauvés?—C'est possible, réprit-elle; mais alors nous sommes quittes, car c'était lui qui nous avait perdus! Du reste, la France littéraire aura presque de l'obligation à l'Empereur de lui avoir fourni cette occasion d'entendre de nouveau les voix si éloquentes de Berryer et de Dufaure.

Il n'appartient pas à notre pauvre petite Revue de reviser un procès qui a été tant et si bien plaidé et si souvent jugé; mais il lui sera bien permis d'attirer l'attention de ses lecteurs sur un passage du fameux article du *Correspondant*. Il y est fait du Canada une mention assez flatteuse pour nous faire voir que notre pays commence à émerger de l'obscurité dans laquelle il avait été pendant si longtemps relégué.

" Au Canada, dit M. de Montalembert, une noble race française et catholique, arrachée malheureusement à notre pays, mais restée française par le cœur et par les mœurs, doit à l'Angleterre d'avoir conservé acquis, avec une entière liberté religieuse, toutes les libertés politiques et municipales que la France a répudiées; elle a vu sa population décuplée en moins d'un siècle et va servir de base à la nouvelle fédération qui, des bouches de l'Orégon à celles du Saint-Laurent, sera un jour la rivale et la compagne de la grande fédération américaine." Et plus loin : " Ah! s'il avait été donné à la France d'accomplir les grandes destinées coloniales qui s'ouvraient devant elle au dix-septième et au dix-huitième siècle, nous aurions sans doute un grand et consolant exemple dont tous les catholiques pourraient s'enorgueillir. Si nous étions restés avec nos missionnaires et nos hardis, mais humains aventuriers, sur ces bords du Mississipi et du St. Laurent, où le génie de la France aurait trouvé une si vaste carrière pour se déployer à l'aise; si nous avions su garder cet empire des Indes-Orientales, qui semblait nous être assuré, et y faire régner les vertus sociales et chrétiennes qui sont l'apanage légitime de notre race, nous pourrions braver toute critique et toute comparaison. Mais nous les avons perdues toutes ces belles possessions et précisément dans ce bon temps auquel on voue-drait nous ramener, où la monarchie ne subissait aucun contrôle parlementaire, où l'erreur n'avait pas les mêmes droits que la vérité." Et plus loin encore : " Que faut-il conclure? que le catholicisme rend les nations incapables de coloniser? A Dieu ne plaise. Le Canada, que nous citons à l'instant, est là pour démentir ce blasphème."

Seraient-ce ces paroles éloquentes qui auraient attiré de nouveau l'attention du gouvernement impérial sur notre coin du monde, et lui auraient fait reprendre un projet depuis longtemps conçu, mais que nous pensions abandonné : celui d'avoir un consul général en Canada? Les journaux de Québec annoncent, en effet, sans dire sur quelle autorité, que M. Blancheton vient d'être nommé à ce poste et doit se rendre prochainement dans notre ancienne capitale. Il y a certainement beaucoup à faire en ce qui concerne l'établissement de relations commerciales entre la France et ce pays. Elles ont été jusqu'ici à peu près nulles, et, cependant, tout indique qu'elles pourraient être très considérables et très avantageuses aux deux peuples comme à leurs gouvernements. Le *Canadien* de Québec a publié, dernièrement, de curieuses statistiques constatant : 1o. qu'aucun vaisseau français n'a visité le port de Québec cette année; 2o. Il y est venu de France 19 vaisseaux, dont 15 appartenent à la Grande-Bretagne, 1 aux Etats-Unis, 1 à la Prusse, 1 à la Norvège et 1 à la Suède. Un seul vaisseau a laissé le port de Québec pour la France cette année. Il faisait voile pour Bordeaux. La cargaison consistait en pièces de chêne, pièces de pin blanc, madriers de pin, douves, lattes et seaux. Valeur totale, \$4,577. Il n'est arrivé à Québec, cette année, aucun émigré de France. La valeur des importations a été de \$41,983. Directement de France, \$23,724; *via* Grande-Bretagne, \$17,728; *via* Etats-Unis, \$531. Les livres sont l'article qui fournit la somme la plus élevée, \$14,584. Viennent ensuite les eaux-de-vie, \$3,241; les marchandises de fantaisie, \$3,164; la quincaillerie, \$3,163; les ornements d'église, \$2,917; les soieries, \$1,991; les vins, \$1,616; les pierres à meule, \$1,330, et les jouets, \$1,118. Le reste se partage entre un grand nombre d'autres articles. Si l'établissement d'un consulat français obtient les résultats qu'on en attend, cette statistique sera un jour bien intéressante comme point de départ.

Un fait bien important constaté par cette statistique, c'est l'absence de toute émigration française. Le fait est qu'à l'exception d'un bon nombre de familles alsaciennes, qui ne parlent que l'allemand et qui se sont presque toutes établies dans le Haut-Canada, où elles sont confondues avec la population allemande, il n'est pas venu ici, nous en sommes certains, plus de vingt à trente familles françaises depuis la cession du pays à l'Angleterre. La révolution et les guerres de l'Empire ont tenu la France dans un oubli total de nous et, aujourd'hui, l'apreté de notre climat, plus qu'aucune autre cause, éloigne de nos rivages les émigrés français qui se portent en assez grand nombre dans l'Amérique du Sud, à la Californie et à la Louisiane.

Disons, de suite, que l'année 1859 n'a point débuté de manière à réconcilier avec nos hivers le peu de Français qui se sont aventurés jusqu'ici. Jamais, de mémoire de Huron ou d'Iroquois, froid plus intense, plus âpre, plus infernal (qu'on nous passe le contre-sens), n'avait affligé notre pauvre pays. Il y a eu, pendant trois grandes journées, une véritable imprudence à s'aventurer hors des maisons, quelque précaution que l'on prit.

Le dimanche 10 janvier, à St. Martin, à l'Observatoire du Dr. Smallwood, on a constaté, à 6 heures du matin, jusqu'à 43,6 au-dessous du zéro (Fht). Le même jour nous avons joui, à Toronto, où nous étions alors, d'une aimable température de 27 degrés même mesure, laquelle, par les qualités toutes particulières du froid Torontonien, avait bien aussi son mérite. En effet, notre froid à nous est un honnête homme de froid, qui vous prend franchement à la figure et vous pétrifie le nez ou les oreilles en toute conscience. Le froid du Haut-Canada est un froid insidieux, pénétrant, hypocrite, qui se glisse sous les plus épaisses fourures, vous imprègne et s'infiltré dans vos veines. Quand on est gelé, eh bien! on peut se dégeler; mais quand on se trouve une fois saturé de l'humidité glaciale des rives de nos grands lacs, il n'y a plus de possibilité de jamais se réchauffer. On frissonne le reste de ses jours; et c'est ce qu'on est convenu d'appeler les *fièvres tremblantes*.

Si désagréable qu'ait été le commencement de l'année, on n'a guères raison, cependant, de regretter 1858. L'année qui vient de finir a emporté plusieurs hommes remarquables. M. Baldwin et le Commandeur Viger, dont le *Journal de l'Instruction Publique* publiera prochainement des biographies et des portraits, sont au premier rang dans ce carnage de fin d'année. Viennent ensuite des hommes moins célèbres, mais très estimables sous plusieurs rapports : M. Lacroix, ancien citoyen de Montréal, distingué par sa charité et ses libéralités; M. Thomas Amiot, député régistrateur de la province, homme aimable et spirituel. Il fut un des écrivains anonymes qui soutinrent une si vive polémique dans l'ancienne *Gazette de Québec* contre le *Canadien*, sous le nom des *Amis du Statu-quo*, et publia aussi, à Londres, une brochure sur le Canada. Puis, deux hommes très haut placés autrefois dans la société canadienne, l'un d'eux, le Père Larkin, décédé à New-York, où il travaillait au ministère dans la Compagnie de Jésus, et qui avait été l'un des orateurs sacrés les plus distingués de la maison de St. Sulpice, à Montréal; et, dans un tout autre ordre de choses, Sir Isaac Routh, décédé en Angleterre. Ce dernier avait longtemps rempli la charge de Commissaire Général de l'armée anglaise à Québec. Il fut marié à une française en première noces, et en seconde noces à Mlle Taschereau, fille de feu le Juge Taschereau, qui a occupé une si belle place dans l'histoire parlementaire du Bas-Canada.

La *Petite Revue*, comme on le voit, tient à se mettre en règle avec l'autre monde. Il est de bonne politique de ne point manquer à ce qu'on doit aux trépassés; c'est une société qu'il nous faudra tôt ou tard rencontrer.

Les Ecossais sont de cet avis et c'est sans doute pour cette raison qu'ils